



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

Semaine du 4 juillet 2023

❖ Régional

L'USAID annonce un nouveau programme de financement de projets d'énergie renouvelable en Afrique de l'Est et Afrique Centrale

L'USAID a annoncé, à l'occasion de l'*Africa Energy Forum* qui s'est tenu à Nairobi du 20 au 23 juin, le lancement de l'*initiative Power Africa for East and Central Africa*. D'un montant de près de 88,9 MUSD, ce programme d'une durée de 5 ans, devrait permettre le financement de 10 millions de connexions réseau et hors réseau, touchant près de 50 millions de personnes dans la région. En outre, le programme vise à la mobilisation de 4,7 Mds USD d'investissements publics et privés pour le développement de 1227 MW de capacités d'énergie renouvelable et la construction de 1500 km de lignes de transmission. Si le Kenya fait partie des pays cibles, le montant spécifique alloué au pays n'a pas encore été annoncé. USAID devrait par ailleurs s'associer à la *Jomo Kenyatta University of Science and Technology* pour identifier et développer des projets solaires pour les petites et moyennes entreprises au Kenya.

❖ Burundi

Pas de brève cette semaine

❖ Comores

Pas de brève cette semaine

❖ Djibouti

Pas de brève cette semaine

❖ Erythrée

Pas de brève cette semaine

❖ Ethiopie

Retrait par le Département d'Etat américain de la qualification légale de violation des droits humains en Ethiopie

Le Département du Trésor américain a notifié cette semaine au Congrès que « sur la base d'une évaluation récente du Département d'Etat, ce dernier a déterminé

que l'Éthiopie n'était plus engagée dans un schéma de violations flagrantes des droits de l'homme ». La levée de cette qualification légale ouvre la voie à une reprise de l'aide au développement – et non plus seulement humanitaire – par le Trésor américain et les autres agences compétentes. En particulier, cette décision lève l'hypothèque que cette qualification faisait peser sur le programme FMI – en négociation – et sur de possibles aides budgétaires associées de la Banque mondiale. Elle intervient quelques semaines après la décision de l'USAID de suspendre, le 8 juin dernier, l'aide alimentaire à l'Éthiopie suite à la découverte de détournements massifs de flux qui transitaient par le PAM (brève Éthiopie du 14/06/2023).

Circulaire de la NBE ordonnant la restructuration des NPL au Tigré

La Banque Centrale éthiopienne a émis une circulaire ordonnant aux banques la restructuration des prêts non-performants pour aider les acteurs économiques touchés par le conflit au Tigré. Il y a quelques mois, une circulaire similaire concernait les entreprises touchées en régions Afar et Amhara. Cette restructuration inclut à la fois du refinancement, des renégociations, des rééchelonnements et des remboursements progressifs. L'objectif en suspendant les obligations des prêts pendant un an et demi est de faire reprendre l'activité économique dans la région pour que les débiteurs soient à l'issue de cette période en capacité de payer. En outre, pour appuyer cette circulaire et accélérer la reprise économique et des projets d'investissement dans la région, la NBE a ordonné que les débiteurs ayant une activité économique ou des projets d'investissements touchés par la guerre aient un accès prioritaire au refinancement et aux devises (notamment pour les activités nécessitant des intrants

importés). Les conséquences de cette circulaire devraient atteindre toutes les banques commerciales du pays (étant donné qu'elles détiennent toutes des prêts non performants dans la région) et la *Development Bank of Ethiopia (DBE)* qui détient un encours de 10 Mds ETB de prêts non performants dans la région.

Lancement de la demande de qualification pour l'attribution d'une deuxième licence de télécommunication privée

L'Éthiopie a lancé une demande de qualification à l'attention des opérateurs privés voulant participer à l'appel d'offres pour l'attribution de la seconde licence de télécommunication à service complet. La première licence avait été attribuée en 2021 au consortium d'opérateur *Global Partnership for Ethiopia* mené par Safaricom l'opérateur kenyan. Le processus d'attribution de la seconde licence était au point mort depuis novembre 2022 et la consultation des acteurs du secteur pour avoir leurs vues sur ce processus. Si des grandes entreprises de télécommunications comme *Etisalat* (Émirats arabes unis), *Orange* (France) et *Veon* (Pays-Bas) ont montré un intérêt certain pour la marché éthiopien, les intéressés ne sont pas encore connus publiquement et ont jusqu'au 15 septembre pour répondre à cette demande de qualification. Le calendrier des réformes prévoit l'attribution de cette seconde licence avant la fin 2023.

Révision de la taxe foncière à Addis-Abeba

Dans une tentative de moderniser l'imposition du foncier à l'échelle de la ville, la municipalité d'Addis-Abeba a modifié les

modalités d'estimation des valeurs cadastrales pour désormais prendre en compte des facteurs tels que les matériaux de construction, l'usage de la propriété et l'emplacement du bien lors du calcul du tarif au mètre carré applicable (qui auparavant dépendait uniquement de la valeur locative du bien). Cette révision vise à étoffer les recettes fiscales du gouvernement et combler le déficit budgétaire croissant (4 % du PIB cette année). En effet, la ville d'Addis-Abeba ambitionne de collecter jusqu'à 9 Mds ETB de taxe foncière pour un budget prévisionnel total de 100 Mds ETB sur 2023/24, marquant un bond par rapport aux maigres 47,5 MTB collectés précédemment. A titre de comparaison, la taxe foncière ne contribuerait qu'à 0,8 % des revenus fiscaux de la ville contre 20 % des recettes de la ville de Nairobi. La révision concernerait près d'1 million de propriétaires. Ces derniers devraient régler leurs taxes foncières annuelles entre juillet 2023 et février 2024.

Kenya

Imbroglie autour de la suspension du Finance Act 2023 par la Haute Cour

À la suite de la promulgation de la loi de finances 2023, un sénateur a déposé une requête auprès de la Haute Cour pour contester la constitutionnalité de la loi. D'après le sénateur il y a 22 nouvelles clauses qui auraient été introduites à l'Assemblée nationale sans consultation publique préalable. Pour rappel, selon la constitution, la participation du public est une étape obligatoire dans l'élaboration des lois, car elle permet aux législateurs d'intégrer les points de vue du public lors de l'introduction

d'une loi. La Haute Cour a reçu sa requête, le 30 juin, a émis une ordonnance suspendant la mise en œuvre de la loi, en attendant que l'affaire soit évoquée sur le fond une semaine plus tard. L'ordonnance n'a pas été respectée par la Commission de régulation de l'énergie (EPRA), qui a procédé à l'augmentation des prix des carburants conformément à la loi de finances mais en contradiction avec l'arrêt de la cour. Le 5 juillet, lors de l'examen de l'affaire, le juge a ordonné un gel de 10 jours de la mise en œuvre de la loi de finances 2023, dans l'attente de sa décision sur le fond le 10 juillet.

La KRA reporte l'augmentation de 300 % du droit de timbre dans l'industrie de la beauté

La Kenya Revenue Authority (KRA) devait déployer de nouveaux timbres d'accise pour les produits de beauté et cosmétiques le 1^{er} juillet, conformément aux *Excise Duty (Excisable Goods Management System-EGMS) (Amendment) Regulations, 2023*, qui ont été publiés au début de l'année. Cependant, la KRA a annoncé mardi 4 juillet qu'elle avait suspendu cette mesure qui aurait fait grimper les taxes sur ces produits de plus de 300 %. La KRA explique qu'elle a décidé de reporter la date de mise en œuvre afin de permettre aux fabricants et aux importateurs de se préparer de manière adéquate et de répondre aux questions soulevées lors de la phase d'engagement des parties prenantes. Par ailleurs, le mois dernier, les acteurs de l'industrie ont été épargnés par un droit d'accise de 5 % sur les perruques, les barbes artificielles et les sourcils, qui avait été proposé mais ensuite abandonné dans le projet de loi de finances 2023. L'intérêt croissant du KRA pour ce secteur reflète la croissance rapide observée - tant au niveau de la fabrication locale que

des produits importés - qui constitue une nouvelle source de revenus pour un gouvernement cherchant à augmenter les impôts. Les données officielles montrent que l'industrie a augmenté de plus de 67 MEUR au cours de la dernière décennie, car de plus en plus de Kenyans adoptent le maquillage et d'autres produits de beauté.

🍷 Madagascar

La compagnie française Corsair de retour à Madagascar

Le vol inaugural de Corsair a été accueilli à l'aéroport international d'Ivato le 28 juin en présence de l'Ambassadeur de France et du Ministre malgache des transports. La compagnie française propose dorénavant deux vols par semaine entre Paris-Orly et l'aéroport d'Antananarivo-Ivato, via une escale à la Réunion. Le trajet s'effectue en Airbus A330 Néo de nouvelle génération et pouvant accueillir 352 passagers au total. Les vols aller vers Tananarive sont programmés le mardi et vendredi, les vols retour les mercredi et samedi. La compagnie aérienne Corsair International confirme son ambition d'accroître sa présence dans l'océan Indien en relançant sa liaison entre Paris et Tananarive, après quatre ans d'absence à Madagascar.

🍷 Maurice

GreenYellow inaugure sa deuxième ferme solaire à Maurice

Avec une puissance de 14 MW la ferme solaire d'Arsenal est capable d'alimenter en électricité 4 500 foyers. Il s'agit de la deuxième installation exploitée par

l'entreprise française GreenYellow, après celle de Solitude (16 MW), qui la conforte comme l'un des acteurs principaux dans le secteur des énergies renouvelables. Ce raccordement contribue à l'objectif affiché par les autorités locales d'atteindre 60 % de production d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2030. D'autres installations de fournitures d'énergie solaire, associant notamment des systèmes de stockage sur batterie, sont actuellement en projet et devraient également participer à la transition du modèle mauricien.

🍷 Ouganda

La Banque mondiale appelle à des réformes du secteur touristique pour soutenir la croissance

Selon la Banque mondiale (BM), la croissance du PIB ougandais devrait atteindre un niveau élevé sur l'année fiscale 2022/2023, à 5,7% - niveau toutefois inférieur aux 6,5% prévus avant Covid. La croissance a notamment été portée par les secteurs de l'immobilier et de la construction. S'agissant du secteur du tourisme, qui fait l'objet d'une attention particulière de la BM depuis la publication d'un rapport sur le sujet, cette dernière considère qu'une intervention globale dans le secteur est nécessaire. L'objectif serait de permettre à l'Ouganda de continuer de recevoir 1,6 Mds USD par an grâce au tourisme, et même davantage à l'avenir étant donné que la demande devrait augmenter. La BM recommande une amélioration des infrastructures et des technologies, des investissements des entreprises dans des véhicules sécurisés et

plus de transparence dans la répartition des recettes touristiques.

🍷 Rwanda

Pas de brève cette semaine

🍷 Seychelles

Lancement du système de gestion des informations sur les pêches

Le ministère seychellois de la Pêche et l'Economie bleue a officiellement lancé le 3 juillet le nouveau système de gestion des informations sur les pêches, dont l'objectif est l'amélioration de l'accès aux informations sur les pêches, accessibles, disponibles et actualisées. Il permet la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur la pêche, notamment des évaluations des stocks de poissons, du suivi des activités de pêche et de la gestion des quotas. La plateforme a été développée par la société fidjienne TraSeable Solutions. Elle est financée par la Banque mondiale au titre du troisième programme de gouvernance des pêches et de croissance partagée dans le sud-ouest de l'Océan Indien (SWIOFISH3). La Banque centrale seychelloise (CBS), le Bureau national des statistiques (NBS) et l'Autorité portuaire seychelloise (SPA) seront les premières entités à disposer de l'accès à la plateforme.

🍷 Somalie

Pas de brève cette semaine

🍷 Soudan

Le ministère des finances et la banque centrale en grande difficulté

Le ministère des finances éprouve d'énormes difficultés à faire face aux dépenses courantes des institutions publiques et à verser les salaires des fonctionnaires publics du fait de la perte de revenus à cause de la guerre. Seuls les militaires ont touché leurs soldes pour le mois d'avril. La très grande majorité des fonctionnaires, dont une grande partie est en exil, se trouvent sans ressources. De son côté, la Banque centrale du Soudan tente désespérément d'assurer un minimum de services bancaires, encourageant les banques commerciales à ouvrir leurs agences dans les villes moins touchées par la guerre et allégeant les règles d'ouverture de comptes et autres opérations bancaires. Ces efforts se heurtent, toutefois, aux problèmes d'instabilité des services d'électricité et de télécommunications. A ce jour, seule la « *Bank of Khartoum* » continue à fournir des services bancaires à travers ses agences hors Khartoum.

🍷 Soudan du Sud

Un accord d'achat d'électricité conclu avec l'Ouganda

L'Ouganda et le Sud Soudan ont finalisé fin juin à Juba la signature d'un accord d'achat d'électricité et de construction d'infrastructures de transmission frontalières, alors que la centrale hydroélectrique ougandaise de Karuma (600 MW) est en cours de construction.

L'accord verra le déploiement d'une interconnexion 400 kV de 308 km (138 km côté ougandais, 170 km au Soudan du Sud) ainsi que le renforcement des sous-stations électriques d'*Olwiyo* et de *Bibia* (Ouganda) ainsi que celle de Juba. Les modalités de financement de ce projet ainsi que des tarifs de vente de l'électricité par l'Ouganda n'ont pas été rendus publics. Les études de faisabilité, qui ont débuté en mars 2023, sont toutefois financées par la Banque Africaine de Développement et réalisées par le consortium d'entreprises italiennes (CESI et *ELC Electroconsult*) et nigériane (*Colenco Consulting*). Les deux pays coopèrent également sur le segment de la distribution d'électricité, via un *power sharing agreement* entre les autorités de distribution ougandaise (UETCL) et sud-soudanaise (JEDCO) pour assurer la distribution d'électricité entre les villes frontalières de Nimule et Kaya.

Tanzanie

Budget 2023/24 en augmentation de 6,9 % par rapport au budget 2022/23 croissance

Le budget de la Tanzanie pour l'exercice 2023/24 s'élève à 18 Mds USD au taux actuel) soit une augmentation de 6,9 % par rapport au budget 2022/23. La répartition du budget est la suivante : organes exécutif et législatif (27 %), service de la dette (14 %), éducation (13 %), défense (11 %), infrastructures publiques (9 %), énergie (7 %), santé (6 %), sécurité sociale (5 %), agriculture (3 %), autres (5 %). Les recettes intérieures devraient représenter 70,6 % du budget total : une croissance de 13 % des recettes fiscales est attendue (11 Md USD en 2023/24 contre 9,6 Mds USD en 2022/23). Les dépenses de

développement devraient représenter 31,7 % du budget total 2023/24 (soit 5,8 Mds USD). Ces dépenses couvrent les principaux projets d'infrastructures dans les domaines de l'énergie et des transports : Standard Gauge Railways (SGR), barrage hydroélectrique Julius Nyerere, extension du port de Dar es Salam, Bus Rapid Transit (BRT). L'augmentation de 19 % des dépenses récurrentes serait due à la hausse des coûts du service de la dette causée par la dépréciation de la monnaie locale par rapport aux devises étrangères ainsi qu'à l'augmentation de la masse salariale des fonctionnaires. L'exploitation minière reste la principale source de devises. Elle continue d'attirer des investissements importants et les perspectives à moyen terme sont positives, compte tenu de la signature d'accords-cadres et de nouvelles licences d'exploitation minière (or, graphite, nickel et terres rares). Le tourisme, deuxième source de devises étrangères, contribue à hauteur de 25 % aux recettes du pays et à 17,5 % du PIB.

Contribution de l'Union Européenne au budget national de la Tanzanie pour 2023/24

L'Union Européenne (UE) a versé une subvention de 53,7 MEUR afin de contribuer au budget national 2023 de la Tanzanie, divisée entre les secteurs suivants : agriculture (13,63 MEUR), énergie (7,6 MEUR), financement de la croissance (7,5 MEUR), digital (2,98 MEUR), égalité des sexes (7 MEUR), villes vertes et intelligentes (7 MEUR), économie bleue (8 MEUR). A l'occasion d'une cérémonie présidée par la présidente Samia Suluhu Hassan et en présence de l'Ambassadeur de l'UE en Tanzanie, Manfredo Fanti, le gouvernement

a également signé des nouveaux accords de financement en faveur de l'économie bleue (110 MEUR), du financement public et privé (50 MEUR) ainsi qu'une facilité d'études et de coopération (6 MEUR) pour un total de 166 MEUR de subventions réparties sur quatre ans. Le décaissement de ces subventions s'inscrit dans le cadre des différentes opérations d'aide budgétaire de l'UE (242 MEUR au total) au gouvernement tanzanien entre 2021 et 2027 afin de soutenir des programmes en Tanzanie continentale et à Zanzibar.



CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN
jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET
frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE
julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA
suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO
annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS
rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international